

Cercle de silence de Toulouse

Le Cercle de silence de Toulouse aura lieu le mardi 26 mai 2026 de 18h30 à 19h30 sur la place du Capitole.

Venez nombreux et invitez vos amis à nous rejoindre ! Il est important que nous invitons de nouvelles personnes à se joindre à nous, tout spécialement en ces temps où la loi est de plus en plus dure pour les migrants !

Notre rassemblement dure une heure mais vous pouvez manifester votre soutien par une participation beaucoup plus brève : même réduite à quelques minutes, votre participation nous est précieuse ! Nous vous précisons que notre rassemblement est bien déclaré à la préfecture, respectant ainsi les règles régissant les manifestations sur la voie publique, et aussi à la mairie de Toulouse.

Des nouvelles du CRA de Cornebarrieu en date du 21 mai 2026 obtenues grâce à la CIMADE

Travaux : Les travaux sont toujours en cours. Récemment un secteur a fini d'être rénové. Les personnes ont été transférées dans le secteur rénové, mais étaient frustrées car elles ont été déplacées sans avoir été prévenues. D'autant qu'à leur arrivée dans le secteur, il y avait encore des odeurs de peinture, de la poussière... Les travaux concernaient surtout les canalisations, la plomberie et la peinture. Aussi, ce nouveau secteur ne dispose que d'une seule TV en salle commune, ce qui a généré beaucoup de frustration et de mécontentement. Plusieurs courriers de revendication ont été adressés à la direction, sans aucune réponse. Dans ce contexte, une grue a fait tomber sur la zone extérieure deux grandes plaques métalliques de chantier. La plaque a été retenue par le grillage. Des gravats sont tombés à travers et ont touché une personne. La plaque a été enlevée. A la suite de cela nous avons effectué une saisine du CGLPL. Les travaux créent un climat particulièrement lourd et les conditions d'enfermement encore plus difficiles.

Lits superposés : 6 lits superposés ont été installés. Le CRA est désormais à 95 places.

Laissez-Passer Consulaires (LPC) : il y a eu une vague de LPC pour les personnes algériennes et, actuellement au CRA, il n'y a qu'une personne algérienne qui a un LPC en cours de validité. Il n'y a donc plus eu de délivrance récente de LPC. Le consul d'Algérie continue de venir le mercredi.

Une entreprise privée gère désormais les visites. Ce sont des agents de sécurité de la société Weasure qui assurent l'accueil, la fouille et organisent les visites... Voici un lien vers un article de Politis à ce sujet : (<https://www.politis.fr/articles/2026/04/enquete-comment-letat-systematise-la-securite-privee-dans-les-cra/>).

Le rapport annuel sur les CRAs écrit par la Cimade, Forum Réfugiés, France Terre d'Asile, Groupe SOS Solidarités et Solidarité Mayotte est paru le 19 mai. Il est disponible sur le web

https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2026/05/RA_CRA_2025_web.pdf

Nous en extrayons quelques informations.

Les données nationales recueillies par nos associations témoignent une nouvelle fois d'un recours massif et inefficace à la rétention : 16 467 personnes ont été enfermées dans l'Hexagone, une hausse légère de 1,5 % par rapport à l'année précédente, davantage liée à une augmentation des places disponibles qu'à l'efficacité du dispositif. La durée moyenne d'enfermement est de 33,4 jours. Dans

certains centres, elle dépasse largement les 45 à 50 jours, avec des taux d'éloignement très faibles comparés aux années précédentes.

En 2025, 36,1 % des personnes enfermées ont été éloignées soit 5374 personnes éloignées dont 2066 vers un Etat de l'UE ou de l'espace Schengen]; elles étaient 39,3 % en 2024, soit une importante baisse. Plus de 60 % ont été libérées, principalement suite à des décisions judiciaires, en raison d'irrégularités de procédure et dans certains cas, de défauts de perspective d'éloignement. Plus de 2000 personnes ont été enfermées jusqu'à la limite légale de 90 jours et ce malgré l'absence bien connue par l'administration de perspectives d'éloignement. Ces chiffres confirment, comme nous le disons depuis plusieurs années, que l'allongement de la durée de rétention ne conduit pas à davantage d'éloignements, mais intensifie au contraire les tensions, la détresse psychologique, mais aussi la violence dans les CRA. Le bilan est très clair : les CRA servent à enfermer et sont détournés de leur finalité première, à savoir l'expulsion des personnes à bref délai, démontrant l'échec de la logique « enfermer plus pour éloigner plus ».

La durée moyenne de rétention continue à s'allonger : elle est de 33,4 jours en 2025 contre 16,7 en 2020, soit exactement un doublement en 5 ans !

La proposition de loi « visant à renforcer la sécurité, la rétention administrative et la prévention des risques d'attentat » a été déposée en décembre 2025 par le député Charles Rodwell. Cette proposition vise à étendre pour certains profils considérés comme dangereux la durée maximale de rétention à 210 jours contre 90 aujourd'hui. Un premier texte adopté au mois d'août 2025 avait été censuré par le Conseil constitutionnel. Cette nouvelle proposition de loi a été votée par l'Assemblée Nationale qui l'a transmise le 5 mai au Sénat qui l'a également votée le 20 mai. Les conditions pour une rétention de 210 jours sont les suivantes : - la personne fait l'objet d'une mesure d'éloignement du territoire ; - elle a été condamnée par le passé à au moins trois ans de prison pour des atteintes aux personnes ; - elle représente une menace « réelle, actuelle et d'une particulière gravité » pour l'ordre public. D'après M. Rodwell, cette loi ne concernera « que quelques dizaines de personnes par an ». Même si cette loi ne concerne que très peu de personnes, elle démontre une fois de plus le souhait de l'Etat d'utiliser la rétention comme une punition et non comme un moyen d'expulsion.

En relation avec la Journée Mondiale des Réfugiés (qui a lieu tous les ans le 20 juin), la Mairie de Pibrac organise une manifestation le 25 juin à partir de 19h à la Salle Polyvalente, avec la participation de plusieurs associations dont Amnesty International, le Cercle des Voisins du Centre de Rétention de Cornebarrieu, le Cercle de Silence,... avec une conférence donnée par une spécialiste des migrations et des réfugiés, etc ... Nous vous encourageons à participer à cette réunion ainsi qu'aux autres actions organisées dans le cadre de la Journée Mondiale des Réfugiés.

Nous vous rappelons que, sur le site <http://franciscains-occitanie.fr/cercle-de-silence/> vous trouverez **toutes les lettres (2 lettres par mois) de la coordination des Cercles de silence** avec des informations intéressantes sur les Cercles et sur les migrants.

Nous espérons que votre santé est bonne, que vous prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Comité de Pilotage du Cercle de silence de Toulouse

